

DELIBERATION N° 219-25

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le onze décembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 2 décembre 2025 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Marie-Noëlle BATTISTEL.

Présents :

SAVIGNON Joseph	GONNORD Franck	TAVERNA Philippe	MENDEZ Alain
SERRE Emmanuel	BONNIER Eric	CHAUD Frédéric	GRAND Florence
BLANC André	BARI Nadine	GRIET Bernard	PERRIN Gilda
KAITANDJIAN Patrick	CIOT Xavier	SAURAT Coraline	BATTISTEL Marie-Noëlle
BONOMI Jean-Pierre	DURAND Bernard	LANEYRIE Jean-Marc	LE TRAOU Dominique
CHATTARD Arnaud	DECHAUX Marie-Claire	TOSCAN Michel	PONCET Denis
BRUGNERA Jean-Michel	GIRARDOT Frédéric	STUTZ Anne	MAUGIRON Gilbert
GERBI Franck	TRAPANI Mary	CURT Jean-Pierre	ROUSSET Alain
ROBERT Philippe	GIACOMETTI Geneviève	GIRAUD Murielle	MORA Serge
MASLO Raymond	LAURENS Patrick	RAVANAT Jean-Luc	
ROSSI Angélique	FROMENT Thierry	GARNIER Jean-Luc	
LAMOUR Jérôme	MENDEZ-DIAZ Philippe	CHARLES Christian	

Absents excusés représentés : BARBAN Benjamin (pouvoir à LE TRAOU Dominique), FAURE Philippe (pouvoir à MENDEZ Alain), FERREIRA Michel (pouvoir à LAMOUR Jérôme), CHANTRE Carine (pouvoir à ROSSI Angélique), FAYARD Adeline (pouvoir à BONNIER Eric), BRUN Sylvie (pouvoir DECHAUX Marie-Claire), MONTANER-DUMOLARD Guillaume (pouvoir à GIRARDOT Frédéric), BALME Eric (pouvoir à SAURAT Coraline), BALMET Lucie (pouvoir à DURAND Bernard), JEANNIN Michel (pouvoir à GIACOMETTI Geneviève), MAUGIRON Frédéric (pouvoir à SERRE Emmanuel), BARTHELEMI Maryse (pouvoir à MASLO Raymond).

Nombre de délégués en exercice : 62

Nombre de délégués présents : 45

Nombre de pouvoirs : 12

Nombre de délégués votants : 57

OBJET : MISE A JOUR DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Vu, les articles L1414-2 et L1411-5 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 126-21 désignant les membres de la CAO,

Vu la délibération n° 191-24 actant une mise à jour des membres de la CAO,

La commission d'appel d'offres est composée de membres à voix délibérative, lorsqu'il s'agit d'un établissement public, par l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public (marché public) ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Les membres de la commission (président et membres élus titulaires et suppléants présents en remplacement d'un ou plusieurs titulaires) ont voix délibérative.

Peuvent participer à la commission, sur invitation du président de la commission, avec voix consultative : le comptable de la collectivité et un représentant du ministre chargé de la concurrence, des personnalités ou un ou plusieurs agents de l'établissement public désignés par le président de la commission, en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet du marché public.

La liste des membres constitutifs de la commission est la suivante :

	Qualité	Membres
TITULAIRES	Siège vacant	
	VP CCM (BEAUFIN)	SERRE Emmanuel
	VP CCM (LA MURE)	BONNIER Eric
	VP CCM (SIEVOZ)	LE TRAOU Dominique
SUPPLEANTS	MAIRE ST LAURENT EN BT	GARNIER Jean-Luc
	VP CCM (LAVALDENS)	CHATTARD Arnaud
	MAIRE VALBONNAIS	MAUGIRON Gilbert
	VP CCM (LA MOTTE D'AV.)	ROSSI Angélique
	VP CCM (LA MOTTE ST M)	GONNORD Franck
	VP CCM (LA MURE)	DECHAUX Marie-Claire

Madame la Présidente présente la candidature de Monsieur Gilbert MAUGIRON pour siéger en tant que membre titulaire de la commission d'appel d'offres.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ➔ **DESIGNE** Gilbert MAUGIRON comme membre titulaire de la commission d'appel d'offres (CAO) ;
- ➔ **PROCLAME** élus les membres titulaires et suppléants suivants pour la commission d'appel d'offres communautaire :

Titulaires	Suppléants
MAUGIRON Gilbert	CHATTARD Arnaud
SERRE Emmanuel	Siège vacant
BONNIER Eric	ROSSI Angélique
LE TRAOU Dominique	GONNORD Franck
GARNIER Jean-Luc	DECHAUX Marie-Claire

Il est nécessaire de pourvoir le siège vacant de membre suppléant de la commission d'appel d'offres.
Madame la Présidente présente la candidature de Monsieur Frédéric MAUGIRON pour siéger en tant que membre suppléant de la commission d'appel d'offres.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ➔ **DESIGNE** Frédéric MAUGIRON comme membre suppléant de la commission d'appel d'offres (CAO) ;
- ➔ **PROCLAME** élus les membres titulaires et suppléants suivants pour la commission d'appel d'offres communautaire :

Titulaires	Suppléants
MAUGIRON Gilbert	CHATTARD Arnaud
SERRE Emmanuel	MAUGIRON Frédéric
BONNIER Eric	ROSSI Angélique
LE TRAOU Dominique	GONNORD Franck
GARNIER Jean-Luc	DECHAUX Marie-Claire

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 11 décembre 2025

**La Présidente,
Coraline SAURAT**

